



Championnat de France Technique VOVINAM VIET VO DAO

SAISON
**24
25**

DATE :	Samedi 22 mars 2025
SALLE :	Salle polyvalente
ADRESSE :	Place de Hercé - 53000 LAVAL
ENGAGEMENT :	8 € par compétiteur et 20 € pour la première équipe quel que soit le nombre d'équipes engagées
CATEGORIES :	Minimes, Cadets, Juniors, Seniors, Vétérans (Masculines et Féminines)
ÉPREUVES :	<u>Individuelle</u> : Quyen mains nues / avec armes <u>Equipe</u> : Quyen Dong Doi (synchro), Don Chan, Da luyên, Song Luyen et Tu Ve

DATE LIMITE ENVOI FICHIER INSCRIPTION : 12 mars 2025

Les dates, lieux, horaires sont donnés sous réserve de modification, les informations définitives sont disponibles sur www.ffkarate.fr

Samedi 22 mars 2025

8h30 - 10h00	Contrôle des compétiteurs
10h00	Réunion des professeurs et responsables de club
10h30	Ouverture et début de la compétition QUYENS mains nues / avec armes, SONG-LUYEN, DA LUYEN, DON CHAN, QUYEN DONG DOI, TU VE NU GIOI
18 h 30	Remises des médailles

Informations complémentaires

Le règlement de la compétition et le fichier d'inscription sont téléchargeables sur le site de la fédération à l'adresse suivante : <http://www.ffkarate.fr/arts-martiaux-vietnamiens>.

Cette compétition est organisée selon le règlement sportif du VOVINAM 2024-2025.

Inscription : Les inscriptions doivent être retournées à l'aide du fichier d'inscription à amv@ffkarate.fr.
Contrôle à l'arrivée : présentation du passeport sportif, de la **carte nationale d'identité obligatoire**, et de l'autorisation parentale pour les mineurs. Aucune inscription ne sera réalisée sur place.

Règlement inscription : Le règlement est à faire par chèque du club, à l'ordre de FFK, correspondant au montant total des participants inscrits en individuels et en équipes. Le chèque est à remettre à la table de contrôle à l'arrivée. Une attestation de paiement sera remise en contrepartie.

Gestion des catégories d'épreuves : Les catégories d'épreuves techniques sont celles présentes dans les championnats internationaux. Les compétiteurs sont répartis dans les différentes épreuves selon leur âge.

Sauf mention particulière, les catégories ne sont ouvertes qu'à compter de la réception de 2 inscriptions avant la date limite fixée ci-dessus.

Dans les catégories d'épreuves par équipe, chaque club peut présenter au plus 2 équipes dans chaque épreuve.

Chaque compétiteur ne peut être inscrit que dans une seule équipe pour une catégorie d'épreuve donnée. Aucun compétiteur ne peut être remplacé dans l'épreuve où il est inscrit.

Surclassement : Aucun surclassement d'âge n'est autorisé.

Le championnat de France technique constitue une compétition de référence pour sélectionner les éventuels participants aux championnats internationaux.

Pour tout complément d'information : Georges Méchain au 06 03 46 92 46